

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 février 2022

MOBILIANS s'engage aux côtés du Ministère du Travail dans le cadre de la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune

Dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et dans le cadre de la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune à compter du 1^{er} mars prochain, MOBILIANS signe aujourd'hui une convention de partenariat avec le Haut-Commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises et le Ministère du Travail pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes confrontés à des difficultés durables d'accès à l'emploi. Cet engagement illustre la démarche volontariste et proactive menée depuis toujours par MOBILIANS et ses partenaires de Branche en faveur des jeunes, et notamment en faveur de l'alternance, pour répondre aux enjeux d'avenir dans les métiers des services de l'automobile.

Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, le Gouvernement a annoncé le lancement du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans les plus éloignés de l'emploi, sans formation ni emploi depuis plusieurs mois.

Ce contrat permettra à chaque jeune de bénéficier d'un accompagnement intensif profondément renouvelé avec un objectif d'entrée plus rapide dans l'emploi et de bénéficier, le cas échéant, d'une allocation.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'appuie sur la mobilisation des entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions professionnelles, un développement du mentorat ou encore l'alternance. Ces dispositifs constituent autant de solutions d'accompagnement clefs dans la réussite de chaque jeune.

C'est dans ce cadre que MOBILIANS a souhaité s'engager, à travers la signature d'une convention de partenariat avec le ministère du Travail et le Haut-Commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, à sensibiliser et à mobiliser l'ensemble de ses entreprises adhérentes dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune, avec pour objectif d'accompagner 5 000 jeunes bénéficiaires.

Parmi ces bénéficiaires :

- 100 jeunes seront accompagnés par des mentors issus d'une communauté d'entreprises/de membres, notamment à travers le Collectif Mentorat et dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 mentor » ;
- 100 jeunes seront accueillis en immersion professionnelle au sein des entreprises membres du réseau, notamment en se référant sur Immersion Facilitée ;
- 50 jeunes bénéficieront d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ;
- 4 750 jeunes éloignés de l'emploi seront recrutés en alternance.

Le ministère du Travail, à travers le Haut-commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, s'engage pour sa part à garantir la visibilité de ces engagements pris et des enjeux de recrutement des jeunes éloignés de l'emploi propres à la filière des services de l'Automobile, et à permettre la bonne mise en relation avec l'ensemble des acteurs ou des opérateurs en charge de la mise en place de ces dispositifs.

Ce partenariat avec le Ministère du Travail s'inscrit parfaitement dans la démarche proactive menée par MOBILIANS et ses partenaires sociaux depuis de longues années en faveur de l'emploi des jeunes et de l'alternance, et reconnue comme exemplaire. Les résultats de la rentrée 2021-2022 confortent d'ailleurs le succès des actions déjà engagées, avec près de 37 000 jeunes en alternance, dont plus de 34 000 en contrat d'apprentissage, et un fort taux d'insertion dans l'emploi à l'issue de leur formation.

Alors que l'ensemble de la filière automobile est confrontée d'immenses défis d'évolutions des métiers et des compétences (électrification des usages, digitalisation des activités, transition énergétique, etc.), MOBILIANS souhaite, à travers ce partenariat, mobiliser l'ensemble de ses entreprises pour permettre à des jeunes éloignés de l'emploi de rejoindre une filière dynamique et fortement pourvoyeuse d'emplois dans les territoires. C'est un signe de confiance et d'optimisme envoyé par la branche des Services de l'Automobile, particulièrement nécessaire en cette période de relance économique.

À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.